

COMMUNIQUÉ DE PRESSE AIR ANTILLES

LE 21/03/20

Arrêt des vols commerciaux Air Antilles

Dans ce contexte inédit, la compagnie Air Antilles a redoublé d'effort jusqu'ici pour effectuer le transport de passagers en toute sécurité.

Mais face à l'évolution de la crise sanitaire actuelle et aux mesures restrictives prises par les autorités, Air Antilles informe ne plus être en mesure d'assurer les vols commerciaux à partir de ce lundi 23 mars 2020 inclus.

Tous les vols Air Antilles prévus du lundi 23/03/20 au 5/04/20 sont donc annulés, et ce sur l'ensemble des destinations opérées par la compagnie. Cette période pourra être prolongée en fonction de l'évolution de la situation.

Toutes personnes devant voyager entre ces dates sont priées d'effectuer leur demande de modification / annulation par mail à l'adresse callcenter@airantilles.com. L'intégralité des conditions de ventes est disponible sur airantilles.com page Flash Info Coronavirus.

La compagnie continuera cependant d'assurer tant que possible le transport de fret aérien vers les îles du nord avec son partenaire Assist'Air Cargo.

L'heure est au confinement, Air Antilles vous invite à faire preuve de prudence et à respecter les consignes sanitaires.

Vous remerciant de votre compréhension.

L'équipe Air Antilles

Contact presse Air antilles
Romain HORDEL

0690 67 52 61 / rhordel@airantilles.com



airantilles.com
et agences agréées

Suivez-nous :



0 890 648 648 Service 0,25 € / min + prix appel

